AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 15-3-67 624254

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, [redacted] INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

Supplément n° 2 au Bulletin n° 78 — 8 MARS 1967 — - 5 -

AVERTISSEMENTS — ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER

Les premières projections sont observées.

Dans de nombreux vergers le traitement qui doit être effectué aux stades C3-D contre les conidies de rameaux vient d'être appliqué ou est en cours d'exécution.

Dans les vergers où ce traitement n'a pas encore été fait il y a lieu d'intervenir dès réception de ce Bulletin, afin d'éviter les risques de contaminations par les premières ascospores et les conidies.

TAVELURE DU POMMIER

Les conditions climatiques de ces derniers jours ont favorisé la maturation des périthèces. Des projections ont déjà été observées. En conséquence :

- Dans l'INDRE-ET-LOIRE (à l'exception des vergers du nord de ce département où il y a lieu d'attendre un prochain Bulletin) il est conseillé d'effectuer un premier traitement sur les variétés précoces ayant atteint ou dépassé les stades C3-D.
- Dans le LOIRET, le LOIR-ET-CHER, le CHER et l'INDRE il est également indiqué d'intervenir sur les variétés très précoces ayant atteint ou dépassé le stade sensible.
- Dans l'EURE-ET-LOIR il y a lieu d'attendre un prochain avis de la Station à l'exception des vergers situés au sud du département où la première application devra être effectuée sur les variétés les plus précoces ayant atteint les stades C3-D.

Nous rappelons que pour les variétés plus tardives ce traitement devra être appliqué dès que la majorité des boutons floraux aura atteint les stades C3-D, sans attendre un nouvel avis de la Station.

INFORMATIONS — ARBRES FRUITIERS

OIDIUM DU POMMIER

Il est conseillé d'effectuer un premier traitement sur toutes les variétés ayant atteint ou dépassé le stade C dans tous les vergers où les manifestations de cette maladie étaient nombreuses l'année dernière.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
G. RIBAULT.
B. PACQUETEAU.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BENAS.

Imprimerie de la Station d'Orléans - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

P159